

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020-2021 ▶



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



Direction de l'édition : Line-Sylvie Perron
Direction artistique : Pro-Actif
Révision et coordination : Laurie D. Chouinard
Rédaction : Nathalie St-Pierre

Fédération québécoise des municipalités

1134, Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5
Téléphone : 418 651-3343 | Sans frais : 1 866 951-3343
Courriel : communications@fqm.ca
Site Web : fqm.ca

Dans le présent document, lorsque c'est le cas, le genre masculin est utilisé pour alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4	TABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL	20
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5	PAUPME ET AERAM	20
CARTE DES BUREAUX RÉGIONAUX DE LA FQM	6	Réseau Accès entreprise Québec	20
FAITS SAILLANTS	8	Fonds locaux d'investissement et Fonds locaux de solidarité	21
DOSSIERS POLITIQUES	12	INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES	22
PANDÉMIE DE COVID-19	13	Gestion des actifs	23
Aide financière aux municipalités et MRC	13	SERVICE D'APPROVISIONNEMENT MUNICIPAL	24
COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES, LA FISCALITÉ, L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME	13	Protéger les réserves étoilées	25
Budget du Québec 2021-2022	13	Nouveaux partenariats	25
Bâtiments des municipalités de 5 000 habitants et moins	14	Rendez-vous technique en ligne	26
Programme RénoRégion	14	Les partenaires	26
Infrastructures sportives et récréatives de qualité	14	LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	28
Développement du réseau cyclable	14	La protection de l'accès municipal à des conditions avantageuses d'assurance	29
COMMISSION PERMANENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LES INSTITUTIONS ET LA DÉMOCRATIE	15	Réduire ses sinistres grâce à une saine gestion des risques	29
Responsabilités en matière de patrimoine	15	FQM INFORMATIQUE MUNICIPALE	30
Municipalités et services de garde	15	FQM ÉVALUATION FONCIÈRE	32
Charte municipale pour la protection de l'enfance	16	GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET FORMATION	34
Favoriser les relations harmonieuses avec les communautés et nations autochtones	16	Service en ressources humaines et relations du travail	35
COMMISSION PERMANENTE SUR L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES NATURELLES	16	Service de la formation	35
Projets d'énergie éolienne	16	SERVICE D'ASSISTANCE JURIDIQUE FQM/MMQ	36
COMMISSION PERMANENTE SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, LES TRANSPORTS ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	17	FONDS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS	38
Internet haut débit	17	ASSURANCE DE DOMMAGES	40
Réalité policière au Québec	18	ASSURANCE COLLECTIVE	42
Transport aérien régional	18	Accompagner les municipalités selon leurs besoins	43
Transport interrégional	18	ÉVÉNEMENTS	44
COMMISSION PERMANENTE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT	19	ÉTAT DES LIEUX : LES RÉGIONS À L'HEURE DE LA COVID-19	45
Réforme de la collecte sélective	19	FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES	45
Consultation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement des territoires	19	COMPOSITION DES INSTANCES	46
Inondations	19	LES PUBLICATIONS	51
COMITÉ FEMMES ET POLITIQUE MUNICIPALE ET COMITÉ JEUNES ÉLUS·ES MUNICIPAUX	20	MAGAZINE QUORUM	51
Campagne <i>Affiche ton leadership</i>	20	BULLETIN CONTACT	51
		BULLETIN SAM	51



Message du président

Avez-vous comme moi l'impression que la dernière année nous a fait prendre 10 ans de plus? Non pas en âge, mais en maîtrise des technologies et des façons de travailler différemment. Notre résilience et notre capacité d'adaptation dans ce contexte si particulier nous ont tous permis d'évoluer ensemble.

Je crois sincèrement que nous avons tous plus travaillé que jamais. J'ai le sentiment profond que les citoyens-nes ont senti que leurs élus-es étaient là pour eux. La machine a continué de tourner.

Je pense que nous allons garder de bonnes choses de cela, comme des réunions plus fréquentes et plus courtes et une mixité de types de réunion, certaines en virtuel et d'autres en présentiel.

Ces rencontres virtuelles ont toutefois mis en évidence une grande lacune au Québec. Les gens ont dû, du jour au lendemain, aller travailler et étudier à la maison. C'est à ce moment qu'a été mis en lumière à quel point Internet est un service essentiel dont l'accès n'est pas équitable partout. La pandémie aura prouvé la nécessité de ce que nous, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), demandons depuis des années: un réseau Internet haut débit partout au Québec. Maintenant, tous les éléments semblent là pour que se règle une fois pour toutes cette iniquité.

Je tiens aussi à souligner le rôle d'exemplarité qu'a joué le monde municipal en adhérant aux mesures de santé publique mises en place. Personne n'avait appris comment gérer une crise comme celle-là. Il y a eu de bons coups et d'autres moins bons, mais les dirigeants à tous les paliers de gouvernement ont contrôlé la situation au mieux de leurs connaissances. Il faut regarder l'ensemble du dossier et non seulement le côté émotif. Nous pouvons avoir certaines divergences d'opinions, mais il faut travailler ensemble pour le bien commun.

LA FORCE DU NOMBRE

La dernière année nous aura démontré tout ce qu'il est possible de réussir grâce à l'effort collectif. Nous ne sommes pas encore complètement sortis de cette pandémie, mais l'année qui vient devrait nous réunir. Et nous devons nous rappeler qu'ensemble, nous sommes capables de grandes choses.

Ce qui m'amène à souligner le travail accompli par l'équipe de la FQM qui a informé, accompagné et soutenu nos membres qui sont maintenant plus de 1 000. Les municipalités ne sont pas obligées d'adhérer à notre fédération. Elles le font parce qu'elles voient tout ce que ça leur apporte. La dernière année a, une fois de plus, prouvé que la force du nombre permet d'accomplir beaucoup et notamment de faire en sorte que les régions puissent grandement se développer. Le gouvernement a eu besoin de nous, nous avons répondu présents et il nous a écoutés.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Je ne peux passer sous silence la tenue prochaine des élections municipales. Mon souhait est de retrouver partout au Québec des conseils municipaux qui feront place à la diversité. Une diversité qui aide à prendre de meilleures décisions. J'invite les gens à se porter candidats. C'est une implication pour notre communauté qui, oui, demande du temps, mais qui procure aussi beaucoup de plaisir.

Ce qui m'a amené en politique, c'est l'humain. J'aime échanger, écouter, débattre, et ce, dans le respect de chacun. En tant qu'élus-es, nous pouvons et devons valoriser et faire connaître ce rôle auprès de la population afin d'encourager les gens à s'impliquer, mais aussi afin de protéger les élus-es face aux messages plus ou moins courtois que font des gens sur les réseaux sociaux. C'est en informant mieux sur les limites et obligations des élus-es que nous pourrions encourager le respect envers ces gens qui mettent leurs compétences et connaissances au service de leur communauté.

Les grands événements de l'histoire ont permis de créer de grandes choses. Il est encore trop tôt pour voir à quel point cette pandémie a changé nos habitudes. J'émetts toutefois le souhait qu'elle ait permis aux Québécois et Québécoises de découvrir à quel point nos régions sont belles et qu'ils continuent de les visiter.

Jacques Demers

Président, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley
et préfet de la MRC de Memphrémagog



Message du directeur général

C'est avec un peu plus de recul que nous pouvons aujourd'hui poser le regard sur les conséquences de l'événement qui a mis le monde sur pause en mars 2020. Au moment d'écrire ces lignes, tout n'est pas redevenu « comme avant », mais nous reprenons graduellement nos activités en présentiel. Il nous est permis d'espérer que bientôt la FQM pourra recommencer à organiser en présence ces événements rassembleurs qui font partie de notre ADN et auxquels vous êtes toujours nombreux à prendre part.

Je voudrais dans un premier temps remercier l'équipe de travail. L'an dernier, nous avons dû prendre des décisions difficiles afin de nous assurer que la pandémie n'aurait pas d'effet déstructurant sur notre organisation. Quelques mois après avoir pris certaines mesures qui ont pu paraître radicales, nous avons pu constater à quel point notre organisation est solide et financièrement saine. Notre modèle d'affaires adopté il y a un peu plus de quatre ans, axé sur une offre de services spécialisés et professionnels répondant aux besoins des municipalités et MRC, a démontré toute sa pertinence. Ainsi, à partir du mois d'août 2020, nous avons pu rappeler progressivement nos gens. Je suis fier de dire que pendant toute cette période d'incertitude et malgré la réduction des heures de travail pour une partie de nos employés et certaines suppressions de postes, nous avons été en mesure de maintenir le niveau de nos services en raison de l'engagement et du dévouement de nos employés.

Notre année financière 2020-2021 a ainsi été une année de consolidation, mais aussi de progression pour certains de nos services et directions.

La direction de l'ingénierie et infrastructures a ajouté, en septembre, un service d'architecture et intégrera sous peu un volet géomatique. Ces nouveautés viendront répondre à des besoins spécifiques constatés chez nos membres qui sont toujours plus nombreux à faire appel à nos services d'ingénierie.

Notre service d'évaluation foncière, exploité par notre coopérative de services, a aussi le vent dans les voiles. Entre le 1^{er} juin 2020 et le 30 juin 2021, son équipe a presque triplé afin de prendre en charge les quelque 265 000 dossiers d'évaluation qui lui ont été confiés par 23 organismes responsables de l'évaluation. Nous sommes fiers d'offrir aux municipalités et MRC une solution de rechange qui a amené une saine concurrence dans ce domaine.

L'équipe de l'informatique municipale a par ailleurs vu au développement du module d'évaluation foncière et à la mise en place des changements dans le logiciel de taxation, modifications induites par le projet de loi 48, et ce, tout en accompagnant, à distance, les municipalités dans les nombreux défis occasionnés par le télétravail.

FQM Assurances a poursuivi son développement grâce à l'acquisition au cours de la dernière année de l'ensemble des droits de distribution des produits d'assurance de dommages de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ). Cela nous permettra d'améliorer la relation entre la distribution des produits d'assurance et les besoins de notre assureur.

La FQM est également intervenue dans plusieurs dossiers politiques de grande importance pour nos régions, dont le déploiement du réseau Internet haute vitesse, la desserte aérienne régionale ainsi que le transport interrégional. Le développement économique et l'aide aux entreprises ont aussi été des champs d'action qui ont retenu l'attention de l'équipe politique, particulièrement pour le prolongement des mesures d'aide aux entreprises dans le cadre de la pandémie, mais aussi dans l'entente de partenariat entre la FQM et le réseau Accès entreprise Québec, lancé en novembre 2020 par le gouvernement du Québec.

Comme vous pouvez le constater, il s'agit là d'actions importantes qui ont pu se poursuivre malgré le contexte particulier que nous connaissons et qui, encore une fois, ont été possibles grâce à une équipe dédiée et des membres qui choisissent, année après année, de nous faire confiance pour voir aux intérêts politiques et économiques des régions. À vous tous, merci!

M^e Sylvain Lepage

Directeur général

CARTE DES BUREAUX RÉGIONNAUX DE LA FQM ►





Matanie

Les Basques

QUÉBEC

Saint-Henri

Nicolet-Yamaska

Val-Saint-François

INGÉNIERIE ET
INFRASTRUCTURES ●

ÉVALUATION
FONCIÈRE (FGMS) ●

INFORMATIQUE
MUNICIPALE (FGMS) ●

SIÈGE SOCIAL
DE LA FQM ●



FAITS SAILLANTS ▶

SEPTEMBRE 2020

Commission parlementaire sur le projet de loi 46, *Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions*. Le maire de Lac-Édouard et administrateur de la FQM, Larry Bernier, le directeur du Service à l'aménagement du territoire à la MRC d'Argenteuil, Éric Morency, accompagnés du conseiller politique, Kevin Morin, présentent la position de la FQM devant la Commission.

Le gouvernement du Québec, sensibilisé par la FQM aux enjeux vécus par les municipalités dans le contexte de pandémie, annonce une enveloppe de 800 M\$ pour compenser les pertes de revenus et coûts supplémentaires.

En août, la FQM avait déposé son mémoire sur la desserte aérienne des régions.

Ouverture du volet architecture de la direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM, bonifiant ainsi les services offerts aux municipalités membres.

OCTOBRE 2020

Dépôt du mémoire sur le projet de loi 65, *Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective*. Le président de la FQM, Jacques Demers, en compagnie de Pierre Châteauvert, directeur des politiques, y expose la position de la FQM.

Le président ainsi que le directeur des politiques représentent la FQM devant la Commission parlementaire sur le projet de loi 66, *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*.

Participation à la Commission parlementaire sur le projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*. Les recommandations de la FQM y sont portées par son président, Jacques Demers, accompagné du directeur des politiques, Pierre Châteauvert.

NOVEMBRE 2020

Le 10 novembre, lancement officiel du réseau Accès entreprise Québec, un projet inspiré et soutenu par la FQM.

Dépôt du mémoire dans le cadre de la consultation sur la réalité policière au Québec.

FQM Assurances de dommages acquiert l'ensemble des droits de distribution des produits d'assurance de la MMQ de Groupe Ultima pour tout le Québec.

La FQM transmet ses commentaires à la Commission parlementaire sur le projet de loi 71 concernant les véhicules hors route.

Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines, membre du comité exécutif et porte-parole de la FQM en matière de patrimoine, ainsi que Maryse Drolet, conseillère politique, participent à la Commission parlementaire sur le projet de loi 69, *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives*.

DÉCEMBRE 2020

Du 1^{er} au 4 décembre, la FQM tient son événement *État des lieux : les régions à l'heure de la COVID-19* auquel plus de 430 personnes se sont inscrites.

Dans le dossier du déploiement du réseau Internet haut débit et du réseau cellulaire, dépôt d'un mémoire au CRTC sur les mesures réglementaires possibles visant à améliorer l'efficacité de l'accès aux poteaux appartenant à des entreprises canadiennes.

JANVIER 2021

La FQM réagit rapidement à la décision unilatérale de Keolis de suspendre ses liaisons par autocars dans les régions du Québec. Moins d'un mois plus tard, la FQM se réjouissait de l'intervention rapide du ministre des Transports, François Bonnardel, dans ce dossier, mais continue de promouvoir un changement de modèle d'affaires pour éviter que les régions se retrouvent de nouveau prises en otage.

MARS 2021

Entente de partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la FQM pour le déploiement du réseau Accès entreprise Québec.

Le président de la FQM, Jacques Demers, ainsi que la directrice du Service d'assistance juridique FQM/MMQ, M^e Marie-Hélène Savard, participent à la Commission parlementaire sur le projet de loi 85, *Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19*.

AVRIL 2021

Présentation de la Charte municipale pour la protection de l'enfant lors d'un événement virtuel en présence des ministres Andrée Laforest, Mathieu Lacombe et Lionel Carmant.

Participation à la Commission parlementaire sur le projet de loi 49, *Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives*. Les recommandations de la FQM y sont portées par son président, Jacques Demers, ainsi que son directeur général, Sylvain Lepage.

Tenue d'un webinaire portant sur la réforme du système de collecte sélective, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et RECYC-QUÉBEC. Plus de 500 acteurs du milieu y participent.

Le Service d'approvisionnement municipal (SAM) tient son premier Rendez-vous technique auquel sont inscrites plus d'une centaine de personnes. L'événement virtuel s'adresse autant aux gestionnaires municipaux qu'aux employés-es des travaux publics.

MAI 2021

Le 4^e Forum des communautés forestières de la FQM se tient virtuellement, et plus de 160 personnes échangent sur les enjeux de l'heure. Le débat suscité par la volonté du gouvernement d'augmenter la coupe de bois dans les prochaines années provoque la discussion, notamment en ce qui a trait à la place des municipalités dans la décision qui en découlera.

JUIN 2021

La FQM présente son mémoire sur les services de garde éducatifs à la petite enfance lors d'une consultation du ministère de la Famille.

La FQM rencontre la ministre déléguée à l'Économie, Lucie Lecours, pour faire le point sur différents dossiers, soit la création du réseau Accès entreprise Québec, le PACTE et le PAUPME, ainsi que les FLS et FLI.

AOÛT 2021

La FQM fait part de ses recommandations à la Commission parlementaire sur le projet de loi 100, *Loi sur l'hébergement*.

Le Comité jeunes élus-es municipaux tient une table ronde pour faire connaître le rôle des élus-es et encourager les jeunes à poser leur candidature aux élections municipales de novembre 2021. Animée par la jeune autrice Judith Lussier et ayant comme paneliste, entre autres, l'adjoint parlementaire du premier ministre du Québec - Volet jeunesse, Samuel Poulin, l'événement est un succès et compte plus de 75 participants.

Lancement, par la direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM, du programme d'accompagnement des municipalités devant se munir d'installation de traitement des eaux usées, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).



DOSSIERS POLITIQUES ▶

PANDÉMIE DE COVID-19

Aide financière aux municipalités et MRC

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a soutenu ses membres de nombreuses façons, notamment en faisant valoir la nécessité d'une aide gouvernementale, afin d'atténuer les impacts sur leurs finances. Le 25 septembre 2020, soit six mois après le début des mesures sanitaires, le gouvernement annonçait une enveloppe de 800 M\$ pour les municipalités, permettant de compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie, et évitant ainsi des hausses de taxes pour les citoyens-nes et entreprises; ceci, tout en protégeant les services offerts. Cette aide a été octroyée sans qu'aucune demande ne soit requise de la part des municipalités qui ont de plus obtenu la latitude d'utiliser ces sommes autant en 2020 qu'en 2021. Un soutien financier aux MRC représentant 80 M\$ a également été octroyé.

UN TOTAL DE 1,4 G\$ DES DÉPENSES
DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
POUR LA PROCHAINE ANNÉE EST
EN LIEN AVEC DES DEMANDES TELLES
QUE BRANCHER TOUS LES
QUÉBÉCOIS·ES À INTERNET HAUT
DÉBIT, ASSURER DES INFRASTRUCTURES
SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE
QUALITÉ, AINSI QUE CONSOLIDER
LE PATRIMOINE CULTUREL.

COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES, LA FISCALITÉ, L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME

Budget du Québec 2021-2022

La préparation des demandes budgétaires dans un contexte de pandémie n'a pas rendu la tâche facile. La FQM a tout de même vu plusieurs de celles qu'elle a formulées être accueillies favorablement et inscrites au budget. Ainsi, un total de 1,4 G\$ des dépenses du gouvernement du Québec pour la prochaine année est en lien avec des demandes telles que brancher tous les Québécois-es à Internet haut débit, assurer des infrastructures sportives et récréatives de qualité, consolider le patrimoine culturel, bonifier le programme RénoRégion, maintenir le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises

(PACTE) et le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), appuyer la construction et la rénovation des bâtiments municipaux, améliorer et entretenir la Route verte, de même qu'outiller le Québec pour une meilleure gestion des inondations.

Bâtiments des municipalités de 5 000 habitants et moins

Près de 950 municipalités de 5 000 habitants et moins seront admissibles au Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). C'est dans un esprit de relance et de soutien à la vitalité économique et sociale des régions que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a fait cette annonce en juin 2021. Une enveloppe de 90 M\$ répartis sur deux ans est associée à ce programme. Les municipalités admissibles pourront procéder à la réfection de leur salle communautaire, de leur hôtel de ville, de leur caserne de pompiers, ainsi que de leur garage et entrepôt municipaux. Pour la FQM, il s'agit là d'une réponse à un besoin identifié par ses membres, puisque ces types de projets sont rarement éligibles aux programmes en vigueur.

Programme RénoRégion

Le programme RénoRégion faisant l'objet d'insatisfaction et de frustration de la part des MRC bénéficiaires, a mené la FQM à faire les recommandations suivantes :

- ▶ Ajouter au financement du programme, dès 2020-2021, les 15,2 M\$ perdus au cours des deux années précédentes en plus de toute somme nécessaire pour combler les besoins accumulés;
- ▶ Rétablir l'enveloppe totale annuelle du programme à 20 M\$, c'est-à-dire le montant qui avait cours avant 2019;
- ▶ Créer un comité FQM-Société d'habitation du Québec afin de revoir les critères de répartition des sommes du programme RénoRégion entre les MRC, ainsi que les critères d'admissibilité. Il faut viser à ce que celui-ci réponde plus adéquatement aux besoins des citoyens·nes des MRC concernées, et qu'il soit plus efficace et prévisible.

**LE PROGRAMME RÉNORÉGION
DISPOSE DÉSORMAIS D'UN BUDGET
DE 32 M\$, CE QUI APPORTE
UNE RÉPONSE CONCRÈTE
À UN BESOIN CRUCIAL DANS
LES COMMUNAUTÉS DU QUÉBEC.**

La bonification de 20 M\$ pour le programme RénoRégion annoncée en juin 2020 a donc été accueillie positivement par le monde municipal. Ainsi, le programme dispose désormais d'un budget de 32 M\$, ce qui apporte une réponse concrète à un besoin crucial dans les communautés du Québec, car il permet à des propriétaires à faible revenu d'effectuer des travaux essentiels pour l'entretien de leur habitation.

Infrastructures sportives et récréatives de qualité

Dans ses demandes prébudgétaires, la FQM sollicitait des actions pour répondre aux besoins importants quant à la construction, la rénovation, l'agrandissement et la mise aux normes de différentes installations sportives scolaires. Avec un investissement au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique de 125 M\$ prévu au budget 2021-2022, l'accessibilité des installations sportives et récréatives pourra être améliorée, encourageant ainsi la population à pratiquer des activités sportives.

Développement du réseau cyclable

La Route verte compte des embranchements régionaux ayant des effets positifs non seulement sur le bien-être de la population, mais également sur l'attraction de touristes. Avec un montant de 12,5 M\$ prévu au budget 2021-2022, dont 10 M\$ pour bonifier et améliorer l'offre actuelle de la Route verte, ce sont plusieurs municipalités qui pourront profiter de ces investissements.

COMMISSION PERMANENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LES INSTITUTIONS ET LA DÉMOCRATIE

Responsabilités en matière de patrimoine

Le patrimoine bâti est non seulement une source d'identité, mais également un facteur d'attractivité dans l'ensemble des communautés. La protection et la mise en valeur de ce patrimoine constitue une responsabilité collective de premier plan. Le *projet de Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* en matière de patrimoine ajoute des responsabilités aux municipalités et MRC. Dans ses représentations prébudgétaires auprès du gouvernement du Québec, la FQM a notamment demandé la création, pour chaque territoire de MRC, d'un Fonds local du patrimoine comptant quatre volets, soit la réalisation des inventaires des immeubles à valeur patrimoniale, l'embauche d'une personne spécialisée en protection et mise en valeur du patrimoine en fonction des besoins établis par l'inventaire, les frais encourus pour le processus de citation et un programme d'aide à la réalisation des travaux de restauration sur des immeubles patrimoniaux répertoriés et cités. Cette recommandation a trouvé écho auprès du gouvernement du Québec qui a prévu à son budget 74,4 M\$ sur trois ans pour améliorer la gestion du patrimoine bâti, bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois, pérenniser et bonifier le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier et poursuivre le déploiement du réseau des infrastructures culturelles.

Municipalités et services de garde

Le manque de places en service de garde est une réalité criante. La FQM a profité de la consultation nationale sur les services de garde du ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, pour présenter un mémoire. Ce mémoire établit l'importance d'accorder une plus grande flexibilité et une agilité au réseau de service de garde par un allègement réglementaire et une mobilité accrue, afin de répondre rapidement à l'évolution des besoins des familles de tous les milieux et toutes les régions. Ce mémoire a été déposé en juin 2021. Le projet de loi sera discuté à l'automne et

la FQM y présentera ses positions visant à faciliter l'augmentation de places disponibles pour les enfants, et ce, partout au Québec. Il faut toutefois saluer les premiers pas qui ont été faits par le ministre Lacombe pour accélérer le développement de places en centres de la petite enfance, soit des mesures totalisant près de 200 M\$ sur cinq ans. On note aussi son ouverture à faciliter le partenariat avec les municipalités, notamment par le prêt de locaux. La FQM est prête à collaborer en mettant à profit sa connaissance pointue des régions pour identifier des solutions concrètes à cette problématique importante. La vitalité économique des régions dépend grandement de ce service essentiel.

La FQM propose notamment :

- ▶ D'augmenter le ratio maximal à 12 enfants pour les services de garde en milieu familial, afin de rendre l'entreprise plus attrayante;
- ▶ De lever l'interdiction des cinq installations maximum pour faciliter le développement des petites installations en région;
- ▶ De permettre à une municipalité de loger un ou plusieurs services de garde de type milieu familial dans ses locaux afin de favoriser la collaboration et l'entraide communautaire.

Charte municipale pour la protection de l'enfance

En février 2020, la Municipalité de Fortierville soulignait le 100^e anniversaire du décès d'Aurore Gagnon, dont l'histoire a marqué le Québec. Un siècle plus tard, force est de constater que les sévices envers les enfants sont malheureusement toujours présents, comme l'a démontré plus récemment le drame de la fillette de Granby. C'est ainsi qu'a été initié, par la mairesse de Fortierville, Julie Pressé, le projet de la *Charte municipale pour la protection de l'enfant*. La FQM a d'emblée apporté son soutien, à l'instar de l'Espace MUNI. En présence du président de la FQM, Jacques Demers, la Charte a été dévoilée lors d'un événement virtuel, le 7 avril 2021, auquel participait la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, le ministre de la Famille, Mathieu Lacombe, et le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant.

À titre de gouvernements de proximité, les municipalités ont un rôle à jouer pour la mise en place d'un milieu de vie sécuritaire. La Charte s'appuie sur quatre grands principes définissant une municipalité bienveillante envers ses enfants :

- ▶ Proposer un milieu de vie où l'enfant pourra s'épanouir en toute sécurité;
- ▶ Être à l'écoute de l'enfant en lui offrant des lieux et occasions où il pourra s'exprimer librement et en toute confiance;
- ▶ S'assurer que les ressources d'aide et de soutien sont connues;
- ▶ Valoriser le vivre ensemble et l'entraide.

À ce jour, plus d'une centaine de municipalités ont adopté la Charte, ainsi qu'une vingtaine de MRC.

Favoriser les relations harmonieuses avec les communautés et nations autochtones

Dans la foulée des événements survenus à Kamloops en Colombie-Britannique, le conseil d'administration de la FQM a adopté une résolution visant à exprimer la profonde tristesse ressentie à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone dans l'Ouest du Canada. Les conseils municipaux ont été invités à faire de même, et de témoigner de leur volonté de favoriser des relations harmonieuses avec leurs communautés et les nations autochtones. Cet événement tragique doit provoquer un questionnement profond sur notre société et nos rapports avec les communautés autochtones.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES NATURELLES

Projets d'énergie éolienne

Dans l'optique où des appels d'offres pour de nouveaux approvisionnements en énergie éolienne seront bientôt lancés, la FQM a, par le biais d'une lettre ouverte diffusée en mai 2021 et d'une proposition étoffée présentée au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, pris position sur la nécessité pour le gouvernement québécois de tenir compte de la capacité et de la volonté des municipalités d'investir et de participer concrètement au développement des énergies renouvelables de leur territoire. Il a donc été demandé que le prochain décret gouvernemental rende obligatoires la participation et l'investissement des collectivités dans les projets qui découleront

L'EXPÉRIENCE DE L'ALLIANCE
DE L'EST LORS DU DERNIER APPEL
D'OFFRES D'HYDRO-QUÉBEC
A ÉLOQUEMENT DÉMONTRÉ
QUE LE MONDE MUNICIPAL EST
EN MESURE DE PARTICIPER
ACTIVEMENT ET FINANCIÈREMENT
À LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX
PARCS ÉOLIENS ET AU
RENOUVELLEMENT DES CONTRATS
EN COURS.

des prochains appels d'offres d'Hydro-Québec. L'expérience de l'Alliance de l'Est lors du dernier appel d'offres d'Hydro-Québec a éloquentement démontré que le monde municipal est en mesure de participer activement et financièrement à la mise en place de nouveaux parcs éoliens et au renouvellement des contrats en cours. La formule de partenariat égalitaire

privilegiée par la FQM et l'Alliance de l'Est a fait ses preuves, et ce modèle démontre que les producteurs et les communautés sont alignés sur les mêmes objectifs de rentabilité de projet et de prise en compte des intérêts des collectivités. L'avenir est aux sources d'énergie propres et alternatives, et les régions doivent pouvoir en tirer profit.

COMMISSION PERMANENTE SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, LES TRANSPORTS ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Internet haut débit

En mars 2021, la FQM se réjouissait du lancement de l'Opération haute vitesse par les gouvernements fédéral et québécois, un programme doté d'une enveloppe de 826,3 M\$. Figurant depuis plusieurs années parmi ses revendications prioritaires, la FQM multiplie les interventions auprès des différents paliers de gouvernement, les lettres d'opinion et les prises de position claires pour un réseau Internet performant et un réseau cellulaire accessible, et ce, partout en région, en prônant la collaboration entre le fédéral et le Québec. L'Opération haute vitesse répond à l'urgence de brancher tous les foyers québécois à Internet haut débit. Il s'agit là d'un élément essentiel au développement des régions. Ainsi, tous les foyers québécois devraient être branchés d'ici septembre 2022.

La FQM continuera d'accompagner les MRC afin de dresser un portrait juste et exhaustif des services actuellement disponibles sur leurs territoires. Elle poursuivra également sa vigie et veillera au respect de cet engagement majeur envers les communautés québécoises.

En décembre 2020, la FQM a également déposé un mémoire au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant l'accès aux poteaux, une problématique importante qui nuit considérablement au déploiement du réseau Internet haut débit. Le mémoire propose 20 recommandations pour résoudre cette problématique, notamment réduire au minimum les tarifs exigés par les propriétaires des infrastructures, permettre aux demandeurs d'effectuer des travaux préparatoires légers lors des relevés des structures, autoriser la construction du réseau avant la réalisation des travaux de préparation et diminuer à trois mois les délais de ces derniers qui doivent être réalisés par les propriétaires de structures.

EN MARS 2021, LA FQM SE
RÉJOUISSAIT DU LANCEMENT
DE L'OPÉRATION HAUTE VITESSE
PAR LES GOUVERNEMENTS
FÉDÉRAL ET QUÉBÉCOIS,
UN PROGRAMME DOTÉ
D'UNE ENVELOPPE DE 826,3 M\$.

Réalité policière au Québec

Des dizaines d'élus-es de partout sur le territoire, à travers les instances de la FQM, de même qu'un comité ad hoc, ont contribué à la réalisation d'un mémoire déposé en novembre 2020 lors de la consultation sur la réalité policière au Québec.

La vision présentée dans ce mémoire est axée sur la communauté. La FQM maintient également que la MRC doit demeurer l'unité de base de l'organisation des services policiers au Québec.

Le mémoire fait état de 21 recommandations dont :

- ▶ Développer une approche communautaire intégrée;
- ▶ Axer la formation concernant le concept de prévention communautaire sur l'ensemble des effectifs policiers;
- ▶ Continuer d'outiller les policiers pour l'intervention auprès des personnes vulnérables;
- ▶ Favoriser la connaissance des cultures et des communautés autochtones et préparer les policiers à intervenir et interagir avec des personnes provenant de cultures et de milieux divers;
- ▶ Examiner les solutions simples et efficaces pour revenir à une organisation des services à l'échelle des MRC;
- ▶ Faire un état des lieux de l'évolution des dépenses de la Sûreté du Québec au comité SQ-FQM-UMQ.

Transport aérien régional

Dans la foulée de son mémoire *Desserte aérienne dans les régions : une approche différente pour une solution pérenne*, présenté en août 2020, la FQM a maintenu ses représentations et prises de position pour un changement en profondeur du modèle d'affaires de la desserte aérienne des régions. Le Groupe de travail sur le maintien des liaisons aériennes régionales, dont la présidence est assurée par Jonathan Lapierre, 2^e vice-président de la FQM et maire des Îles-de-la-Madeleine, suggère une approche novatrice pour mettre fin à la situation de quasi-monopole. Ce modèle d'affaires repose sur une association entre les transporteurs régionaux, le gouvernement, les MRC et les municipalités dans un partenariat d'affaires qui répondrait à la réalité des régions.

Rappelons que dès l'annonce de l'abandon des dessertes régionales par Air Canada, la FQM avait demandé au ministre des Transports du Québec, François Bonnardel, de réunir les intervenants pour dégager des solutions durables aux problèmes récurrents du transport aérien en région. Depuis le

début de ce dossier, la FQM tient le même discours : il importe de distinguer les interventions à court terme dans le contexte de pandémie de celles qui mèneront à une solution qui assurera la pérennité d'un service crucial pour le développement des régions.

Le partenariat d'affaires proposé par la FQM s'appuie sur l'expérience de pays et de régions qui ont réussi à offrir une desserte aérienne efficace à des coûts raisonnables. Ce partenariat s'appuierait sur quatre grands principes :

1. Intéresser les transporteurs à assurer la réussite du partenariat en les associant au capital et au conseil d'administration;
2. Respecter l'expertise et l'autonomie des transporteurs régionaux, notamment en matière de nolisement, d'opérations, de certification et de gestion du personnel;
3. Partager et mutualiser les risques, entre autres des systèmes d'information, de la communication, du marketing et de la gestion des correspondances;
4. Associer le monde des régions au financement de ce partenariat, notamment en permettant la participation d'acteurs privés et publics, dont les municipalités et MRC.

La FQM souhaite que soient approfondies les études nécessaires à la mise en place de ce modèle de partenariat d'affaires. Dans ce dossier, elle prône également de ne pas se précipiter vers une solution à court terme, mais bien d'innover vers une solution assurant une desserte aérienne adéquate des régions à long terme.

Transport interrégional

En janvier 2021, une annonce terrible pour la vitalité des régions tombait : Keolis, propriétaire d'Autocars Orléans Express, annonçait la suspension de ses liaisons dans les régions de la Mauricie, du Centre-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Rapidement, la FQM a dénoncé la décision unilatérale de Keolis et a interpellé le ministre des Transports, François Bonnardel, pour lui demander une intervention rapide.

En février, l'annonce du renouvellement du Programme d'aide d'urgence au transport interurbain par autobus, un engagement de 10 M\$, a permis de dénouer l'impasse, mais la FQM est d'avis que cette option ne peut qu'être temporaire, et qu'une réflexion est nécessaire sur le modèle actuel qui favorise la desserte des liaisons les plus rentables au détriment des régions qui, dans ce contexte, se retrouvent prises en otage par des entreprises privées.

COMMISSION PERMANENTE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT

Réforme de la collecte sélective

Dans le cadre de l'étude du projet de loi 65 modifiant principalement la *Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective*, la FQM a déposé en octobre 2020 un mémoire présentant cinq recommandations. Celles-ci visent à assurer une latitude aux municipalités lors de la signature d'ententes pour la collecte sélective, ainsi qu'une protection du financement, une compensation de certains coûts et des services convenables sur tous les territoires des MRC.

En avril 2021, la FQM a tenu conjointement avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et RECYC-QUÉBEC un webinaire portant sur cette ambitieuse réforme du système de collecte sélective, auquel ont participé plus de 500 acteurs du milieu. On a dressé un bilan du travail accompli et déterminé celui qui reste à parcourir. Les municipalités sont des joueurs incontournables dans cette stratégie. Plusieurs gestes ont été posés ces deux dernières années en gestion des matières résiduelles, et la FQM est d'avis qu'il est nécessaire d'œuvrer ensemble pour favoriser la réussite de ce chantier de modernisation. La Fédération veillera à ce que cette modernisation, qui est autant économique qu'environnementale, soit profitable à toutes les régions du Québec, en s'assurant qu'elle soit adaptée à chacune des MRC et municipalités.

Consultation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement des territoires

En juin 2021, la FQM a publié un document d'accompagnement des membres pour la consultation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement des territoires dans le but de faciliter la pleine participation des élus-es et professionnels-les des régions conviés-es à cette consultation tenue en juin et août.

Préparé en collaboration avec l'Association des aménagistes régionaux du Québec (AARQ), l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) et l'Association des directions du développement économique local du Québec (ADDELQ), ce guide propose des énoncés qui s'inscrivent dans la lignée de la résolution adoptée en assemblée générale annuelle des membres de la FQM en septembre 2019, demandant au gouvernement de procéder à la révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et énonçant les grands principes devant guider cette refonte. Cette conversation nationale doit déboucher sur l'adoption d'une première Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires au printemps 2022.

Inondations

La FQM a reçu une oreille attentive de la part du gouvernement du Québec en ce qui concerne l'appui aux municipalités et MRC

responsables d'ouvrages de protection contre les inondations. Ainsi, une somme de 14 M\$ sur trois ans a été prévue au budget 2021-2022. Cette somme servira également à bonifier et prolonger le financement du projet INFO-Crue, ainsi qu'à déployer le nouveau cadre normatif en zones inondables mettant en place un règlement gouvernemental d'application municipale qui remplacera la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

UNE SOMME DE 14 M\$

SUR TROIS ANS

A ÉTÉ PRÉVUE

AU BUDGET 2021-2022.

LA FÉDÉRATION VEILLERA À CE QUE CETTE MODERNISATION, QUI EST AUTANT ÉCONOMIQUE QU'ENVIRONNEMENTALE, SOIT PROFITABLE À TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN S'ASSURANT QU'ELLE SOIT ADAPTÉE À CHACUNE DES MRC ET MUNICIPALITÉS.

COMITÉ FEMMES ET POLITIQUE MUNICIPALE ET COMITÉ JEUNES ÉLUS·ES MUNICIPAUX

Campagne *Affiche ton leadership*

Le Comité femmes et politique municipale et le Comité jeunes élus-es municipaux ont déployé dans la dernière année la campagne *Affiche ton leadership* avec pour objectif d'augmenter la présence des femmes et des jeunes parmi les élus-es municipaux. Mieux faire connaître le rôle des élus-es municipaux et valoriser cette fonction sont parmi les actions entreprises. La pandémie ayant limité les possibilités de rencontres, deux tables rondes virtuelles ont été réunies à l'été 2021, l'une ayant pour thème les jeunes et la politique municipale, et l'autre portant sur le leadership au féminin.

La participation a été remarquable, avec près de 75 inscriptions pour la première et plus de 280 pour la deuxième. Et à la question « Avez-vous l'intention de vous présenter aux prochaines élections municipales? » qui a été posée lors de la table ronde sur le leadership au féminin, près de 50 % des participantes ont répondu oui!



TABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

PAUPME ET AERAM

Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire était déclaré. Préoccupée par les impacts sur les PME de nos collectivités, la FQM déposait cinq jours plus tard, en collaboration avec ses partenaires du Fonds de solidarité, une proposition de fonds pour des prêts d'urgence doté d'une enveloppe de 100 M\$ à être gérée par les services de développement des MRC pour leur venir en aide. Cette recommandation s'est concrétisée le 3 avril suivant avec une annonce du ministre

EN DATE DE JUIN 2021,
LES MESURES D'AIDE
PAUPME ET AERAM
FRÔLAIENT LES 400 M\$,
CE QUI AURA PERMIS
AUX MRC D'AIDER DES
MILLIERS D'ENTREPRISES
À TRAVERSER LA CRISE.

de l'Économie et de l'Innovation de l'époque, Pierre Fitzgibbon. Depuis, la FQM a poursuivi son travail auprès du ministère ainsi que des MRC pour obtenir une prolongation du programme et pouvoir l'adapter aux réalités et besoins des entreprises de nos régions. Par ailleurs, la FQM a également sensibilisé le gouvernement aux problématiques de la reddition de comptes pour le calcul d'un pardon de prêt dans le cadre du PAUPME, volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM), notamment sur le délai très court. En date de juin 2021, les mesures d'aide PAUPME et AERAM frôlaient les 400 M\$, ce qui aura permis aux MRC d'aider des milliers d'entreprises à traverser la crise.

Réseau Accès entreprise Québec

En 2019-2020, la FQM proposait la signature Réseau Accès PME pour doter les services de développement local des MRC d'une image commune leur permettant d'être reconnus facilement par les entrepreneurs

québécois. Après une recommandation de la FQM dans le cadre du dépôt des demandes budgétaires, le gouvernement du Québec annonçait en mars 2020 une somme de 97,5 M\$ pour financer notamment l'embauche de deux ressources par MRC pour accompagner les entrepreneurs dans leur projet de lancement ou de développement d'entreprise. En juillet 2020, la FQM déposait une proposition globale au gouvernement pour la mise en place d'un réseau de développement local, inspiré du Réseau Accès PME. À la suite d'échanges, le gouvernement lançait officiellement le réseau Accès entreprise Québec (AEQ) en novembre 2020. Par la suite, la Fédération signait, en mars 2021, une entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation dans laquelle elle s'engage à aider au déploiement du réseau AEQ. En tant que partenaire, la FQM :

- ▶ Offrira du soutien aux directions des services de développement et des organismes délégataires, notamment en créant des communautés de pratique et en favorisant le maillage;
- ▶ Accompagnera les MRC et les organismes délégataires, les aidera à se structurer et apportera du soutien aux MRC ayant des défis particuliers;
- ▶ Sollicitera les élus-es, organisera des mentorats et animera le réseau, notamment dans le cadre de son Rendez-vous sur le développement local et régional.

La FQM a également émis quelques recommandations pour que les MRC obtiennent plus de latitude dans l'utilisation des sommes prévues pour l'engagement de ressources d'accompagnement des entrepreneurs.

Fonds locaux d'investissement et Fonds locaux de solidarité

Lors d'une rencontre virtuelle avec la ministre déléguée à l'Économie, Lucie Lecours, en juin 2021, la FQM a soulevé quelques éléments importants concernant les Fonds locaux d'investissement (FLI) et Fonds locaux de solidarité (FLS). Ainsi, le renouvellement des FLI avec le réseau Accès entreprise Québec devrait être l'occasion de les adapter aux réels besoins des entreprises tout en fédérant les autres fonds régionaux, de permettre un accès plus agile aux différents types de fonds et de réviser les politiques d'investissement des FLI en s'inspirant de l'expérience du PAUPME et des nouvelles réalités des entreprises.

Par ailleurs, la FQM effectue des démarches, en étroite collaboration avec Fonds locaux de solidarité FTQ, pour compléter le réseau. L'objectif est que la grande majorité des MRC soient dotés d'un FLS dans les deux prochaines années.



INGÉNIERIE ET INFRASTRUCTURES ▶

Alors qu'elle compte seulement un peu plus de deux années d'existence, la direction de l'ingénierie et des infrastructures a le vent dans les voiles! Avec près de 500 projets réalisés dans la dernière année financière, toute la pertinence de la mise sur pied de ce service se voit ainsi affirmée. Nul doute que cette direction vient répondre à des besoins bien concrets des municipalités membres, et ce, partout au Québec. Qui plus est, un nombre considérable de projets continuent d'affluer pour la trentaine de professionnels que regroupe maintenant le service.

Parmi ces projets qui ont marqué la dernière année figure notamment l'ouverture d'une branche architecture à l'automne 2020. L'équipe compte un architecte, deux technologues en architecture et un stagiaire architecte. Leurs tâches consistent à accompagner les municipalités dans la détermination de leurs besoins lors de projets et à réaliser certains mandats d'architecture.

Outre ce qui concerne la réfection des réseaux routiers, les travaux de voirie locale et d'infrastructures

AVEC PRÈS DE

500 PROJETS

RÉALISÉS DANS

LA DERNIÈRE ANNÉE

FINANCIÈRE, TOUTE

LA PERTINENCE DE

LA MISE SUR PIED

DE CE SERVICE SE

VOIT AINSI AFFIRMÉE.

municipales, l'équipe travaille notamment sur un projet d'envergure en érosion côtière. En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, des travaux de recharge de plage sont réalisés. La FQM s'est avantageusement positionnée dans ce

domaine d'expertise où peu de firmes osent se lancer. Des projets sont en cours de réalisation à Pointe-aux-Outardes, La Grave aux Îles-de-la-Madeleine, Rivière-Ouelle et dans la baie de Tadoussac. Cette façon novatrice de limiter l'érosion des berges et de protéger les infrastructures présente un avantage important comparativement à l'enrochement, soit celui de respecter l'environnement et la faune.

Plusieurs demandes en ingénierie et infrastructures provenant des municipalités concernent l'environnement. Ainsi, l'équipe offre des services d'accompagnement pour intégrer des éléments d'adaptation aux changements climatiques dans la planification des projets d'infrastructure et propose aussi son aide lors des demandes d'autorisation auprès des instances environnementales. Reconnaisant l'importance de l'adaptation aux changements climatiques, la FQM a effectué 12 formations sur ce thème, permettant de toucher 380 participants.

La direction poursuit sa croissance alors qu'un volet de géomatique sera intégré sous peu. Un programme d'accompagnement auprès des municipalités devant se munir d'installation de traitement des eaux usées vient également d'être lancé, en août 2021, en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Gestion des actifs

Un total de 7 cohortes regroupant 55 municipalités a participé à la série de 3 ateliers sur la gestion des actifs à l'hiver et au printemps 2021, ce qui représente une belle augmentation de la participation comparativement à l'année précédente, et ce, malgré la tenue de l'activité de façon virtuelle. Les quelque 136 participants (élus-es et employés-es municipaux) ont pu bonifier leurs connaissances quant aux meilleures pratiques en gestion des actifs. Ces ateliers ont été donnés en collaboration avec le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et la Fédération canadienne des municipalités (FCM), soutenue par le gouvernement du Canada.





SERVICE
**D'APPROVISIONNEMENT
MUNICIPAL** ▶

La dernière année a permis au Service d'approvisionnement municipal (SAM) de mieux faire connaître son expertise particulière en accompagnement des municipalités pour leurs achats d'équipements tels que camions d'incendie, camions et équipement de déneigement, chargeurs sur roues, compteurs d'eau, génératrices, contrats de déneigement, ou tout autre achat d'envergure nécessitant un devis rencontrant les exigences du Code municipal du Québec et de la *Loi sur les cités et villes*, pour aller en appel d'offres.

Ainsi, l'équipe du SAM apporte une aide précieuse aux gestionnaires des municipalités en les aidant à bien définir leurs besoins et à rédiger le devis technique qui permettra d'obtenir les performances et fonctionnalités requises, ainsi que d'ouvrir le marché afin que la municipalité puisse combler ses besoins au meilleur coût possible. Et l'accompagnement du SAM ne s'arrête pas là! Une formule clé en main incluant la rédaction de l'appel d'offres, sa publication, la gestion des questions des entreprises intéressées à soumissionner, la validation de la conformité des soumissions reçues et la recommandation du choix d'un soumissionnaire peuvent également être confiées au SAM.

Protéger les réserves étoilées

Dans la continuité du programme de conversion des luminaires de rues aux DEL, qui est d'ailleurs prolongé jusqu'en décembre 2022, le SAM a lancé un appel d'offres groupé pour des luminaires de rues aux DEL avec un plus faible taux d'émission de lumière bleue afin de protéger les réserves de ciels étoilés. Cet appel d'offre répondant à un besoin spécifique formulé par certaines municipalités et MRC a également été remporté par Énergère.

Nouveaux partenariats

Le SAM a ajouté six partenaires à son réseau dans la dernière année :

- ▶ Orange Traffic, pour la signalisation en zones scolaires;
- ▶ Éclairage Cyclone, en solutions d'éclairage extérieur décoratif;
- ▶ Pro-Ballast/Genilux pour l'éclairage fonctionnel extérieur, les fûts, mâts, ainsi que les structures de signalisation;
- ▶ eZsign, en signature électronique de documents;
- ▶ SPE Valeur assurable, en évaluation des valeurs assurables des bâtiments;
- ▶ Et Dicom, qui revient comme partenaire en envoi de colis.

**LE SAM A AJOUTÉ
SIX PARTENAIRES
À SON RÉSEAU DANS
LA DERNIÈRE ANNÉE.**



Rendez-vous technique en ligne

Au Rendez-vous SAM à saveur juridique qui se tient habituellement lors du Congrès annuel, s'est ajouté un Rendez-vous technique virtuel, un événement auquel peuvent assister le personnel des travaux publics et les gestionnaires municipaux de partout au Québec. Véritable succès, la première rencontre a permis à des partenaires de partager leurs connaissances techniques sur l'éclairage. L'objectif du SAM est de tenir un ou deux événements de ce type par année.

Les partenaires

Aménagement urbain

- Leblanc illuminations Canada

Assurances et services financiers

- La Capitale Assurances générales

Environnement et énergie

- Aquatech, société de gestion de l'eau

Envoi de colis

- Purolator
- Dicom

Évaluation des valeurs assurables de bâtiments

- SPE Valeur assurable

Fournitures de bureau

- Staples Professionnel

Luminaires DEL

- FQM et Énergère

Luminaires DEL à basse température de couleur

- FQM et Énergère

Luminaires et accessoires décoratifs extérieurs

- Éclairage Cyclone

Messagerie

- Postes Canada

Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail

- FQM Prévention

Publication juridique

- Recueil le Règlement municipal - PFD Avocats

Solutions et infrastructures d'éclairage et de signalisation routière

- Pro-Ballast/Genilux

Technologies de la signalisation et feux de circulation

- Orange Traffic

Signatures électroniques

- eZsign

Téléphonie mobile

- Bell Mobilité et Solutia Télécom

Voirie et transport

- Esso
- Goodyear
- Location Sauvageau





LA MUTUELLE
DES MUNICIPALITÉS
DU QUÉBEC ▶

La protection de l'accès municipal à des conditions avantageuses d'assurance

Alors que depuis plusieurs mois les assureurs traditionnels haussent de façon importante leurs primes, ajoutent des restrictions, augmentent les franchises et refusent certains risques, La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) continue d'offrir aux municipalités québécoises les produits d'assurance de dommages nécessaires à des conditions avantageuses. Plus encore, grâce à sa saine gestion et son service d'accompagnement pour la réduction des risques, elle a été en mesure de verser une ristourne de 2 M\$ à ses membres à la fin de l'année 2020.

La situation démontre encore une fois qu'il est beaucoup plus avantageux pour les municipalités d'être assurées auprès de la seule mutuelle d'assurance de dommages qui leur est entièrement dédiée.

La MMQ se démarque de nombreuses façons :

1. Son conseil d'administration est composé d'élus-es et d'experts externes qui veillent à ce que les activités de la MMQ servent constamment les intérêts de ses membres;
2. Elle détient une connaissance approfondie des risques municipaux lui permettant de bien soutenir ses membres dans la réduction de leurs sinistres;
3. Elle a bâti une relation de confiance auprès de ses réassureurs lui permettant de négocier des conditions avantageuses pour les municipalités;
4. Ses experts en sinistre spécialisés dans les réclamations municipales interprètent le contrat d'assurance avec une prédisposition qui est toujours favorable à ses membres.

Il n'est donc pas étonnant que près de 100 % des membres aient renouvelé leurs contrats d'assurance avec la MMQ cette année.

Réduire ses sinistres grâce à une saine gestion des risques

L'équipe de la gestion des risques de la MMQ et du Service d'assistance juridique FQM/MMQ (SAJ) travaille auprès des municipalités à réduire leurs risques, ce qui leur permet d'agir concrètement sur la réduction de leurs sinistres. Visites de prévention, avis juridiques, accompagnement, conseils, formations comptent parmi les moyens mis en place pour déterminer les mesures de correction pouvant être adoptées afin de réduire en nombre et en gravité les événements susceptibles de mener à une réclamation. Il suffit parfois de quelques petits ajustements nécessitant peu d'investissement ou de l'implantation d'une culture de gestion des risques au sein d'une municipalité pour générer un effet de diminution sur les réclamations.

Les avantages sont nombreux pour les municipalités de choisir une mutuelle d'assurance qui leur appartient : une qualité accrue de services, une couverture adaptée à leur réalité, de meilleures conditions d'assurance et un retour des excédents sous forme de produits, de services ou de ristournes.

**LA MMQ A ÉTÉ
EN MESURE DE
VERSER UNE
RISTOURNE DE 2 M\$
À SES MEMBRES
À LA FIN DE
L'ANNÉE 2020.**



La Mutuelle
des municipalités
du Québec



FQM
**INFORMATIQUE
MUNICIPALE** ▶

La dernière année au service d'informatique municipale a été marquée non seulement par le télétravail rendu obligatoire par la pandémie, mais aussi par le départ de l'architecte logiciel, une personne clé dans le développement des solutions offertes par le service. L'occasion a donc été saisie de revoir la distribution des tâches et les procédures de travail pour l'ensemble des logiciels. Résultat : une équipe encore plus agile et performante. Séquences d'activité planifiées sur trois semaines, scrums quotidiens pour assurer un suivi rigoureux des objectifs à atteindre et de la planification des tâches font maintenant partie de la stratégie de l'équipe qui ne cesse d'améliorer les outils informatiques mis à la disposition des municipalités.

Les fonctionnalités du module d'évaluation foncière sont en voie d'être complétées. Le nouveau logiciel de gestion financière est quant à lui en phase d'analyse, étape qui précède la création de l'architecture du logiciel. Fidèle à son modèle coopératif, le service d'informatique municipale porte une attention particulière à recenser les besoins des municipalités, MRC et régies intermunicipales afin d'adapter les logiciels pour qu'ils soient de réels outils d'optimisation du travail, quelle que soit la taille de la municipalité. D'ailleurs, une ressource bénéficiant d'une grande expertise en gestion financière et taxation municipale a été embauchée afin de recueillir les informations qui serviront à la conception du logiciel de gestion financière.

Le soutien technique aux membres a également été une grande priorité de la dernière année. Comme tout le personnel de soutien travaille maintenant de la maison, les méthodes utilisées pour gérer les demandes d'assistance ont dû être adaptées à cette nouvelle réalité. Cette adaptation se traduit par un tout nouveau système de gestion des demandes de soutien ainsi qu'un système d'aide en ligne qui donnera accès, dès septembre, à une multitude de guides explicatifs sur les fonctions et procédures des logiciels offerts.



L'équipe de soutien mise sur ces nouveaux outils pour assurer, voire améliorer la priorisation des cas urgents, tout en permettant aux membres qui le souhaitent de puiser dans une banque d'informations de qualité pour les petits coups de pouce attendus sur les procédures de gestion.

Le projet de loi 48 sur les mesures de taxation a créé son lot de chambardements. L'équipe de développement logiciel a joué un rôle de leader notamment en obtenant un délai réaliste auprès du gouvernement pour la mise en place des changements dans les logiciels de taxation.

Finalement, il est impossible de passer sous silence le départ à la retraite de Ginette Roy après 29 ans d'engagement et de dévouement auprès des membres de la Coopérative d'informatique municipale (CIM).



FQM
ÉVALUATION
FONCIÈRE ▶

Le service d'évaluation foncière connaît une croissance significative, démontrant ainsi à quel point sa mise sur pied en 2019 répondait à un réel besoin des municipalités.

Dans la dernière année, les services d'évaluation foncière ont été sollicités de l'Abitibi à la Minganie et du nord du Lac-Saint-Jean jusqu'à tout au sud de la province. Le service propose deux types de contrats. Les dossiers dits partagés prévoient que FQM Évaluation foncière pose l'acte professionnel et que le personnel de soutien des municipalités fasse le travail de terrain. Quant aux dossiers exclusifs, toutes les étapes menant au rôle d'évaluation sont effectuées par l'équipe de FQM Évaluation foncière.

Entre le 1^{er} juin 2020 et le 30 juin 2021, le service est passé de 12 employés, dont 5 évaluateurs, à 31 employés, dont 8 évaluateurs. Au 30 juin 2021, 265 000 dossiers d'évaluation (37 000 exclusifs et 228 000 partagés) sont sous la responsabilité du service pour 23 organismes municipaux responsables de l'évaluation (OMREs), c'est-à-dire une ville, une municipalité ou une MRC qui a légalement la compétence. Ce qui représente 73 000 dossiers et 5 OMREs de plus que l'an dernier.

Les municipalités du Québec profitent ainsi d'une solution de rechange en termes de coût et de services pour cet élément essentiel à la base de leur fiscalité.

**ENTRE LE 1^{er} JUIN 2020
ET LE 30 JUIN 2021,
LE SERVICE EST PASSÉ
DE 12 EMPLOYÉS, DONT
5 ÉVALUATEURS,
À 31 EMPLOYÉS, DONT
8 ÉVALUATEURS.**





GESTION DU CAPITAL HUMAIN ET FORMATION

Service en ressources humaines et relations du travail

Le service en ressources humaines et relations du travail a pris une ampleur considérable au fil des dernières années. Avec ses 10 professionnels en ressources humaines et relations de travail, le service répond à un besoin grandissant des municipalités membres, notamment en dotation. Plus du deux tiers des membres de la FQM consultent ou ont consulté le service des ressources humaines et relations du travail.

Le contexte de rareté de main-d'œuvre fait en sorte que les municipalités ont un besoin croissant en accompagnement pour le recrutement d'employés-es, notamment de leurs gestionnaires municipaux. Le nombre de dossiers à traiter est en constante augmentation et l'équipe est à pied d'œuvre pour répondre aux demandes.

L'équipe a également redoublé d'efforts dans la dernière année pour offrir, sous forme de webinaires, des formations spécifiques aux membres concernant la gestion des ressources humaines en période de pandémie.

Une augmentation des demandes d'analyse de climat de travail a également été constatée. Le projet conjoint avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) sur la prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail terminé l'an dernier a permis d'outiller le milieu municipal face à ces enjeux et conscientisé à l'importance d'un climat et de relations sains.

Le service en ressources humaines et relations du travail assiste également les municipalités dans des dossiers tels que l'équité salariale, la rémunération, l'évaluation psychométrique, la gestion de dossier disciplinaire, la

négociation de convention collective, et la rédaction de contrats et politiques de conditions de travail.

Pour l'équipe du service en ressources humaines et relations du travail, il est réjouissant de constater quasi quotidiennement l'impact que ses services ont auprès des municipalités, affirmant ainsi toute la pertinence de ce service en croissance constante.

PLUS DU DEUX
TIERS DES MEMBRES
DE LA FQM
CONSULTENT OU
ONT CONSULTÉ
LE SERVICE DES
RESSOURCES HUMAINES
ET RELATIONS
DU TRAVAIL.



Service de la formation

Dans la dernière année, les formations ont exclusivement été données de façon virtuelle. Ce sont 75 webinaires totalisant près de 6 000 inscrits qui ont ainsi été offerts. Le service de la formation a maintenu une constance et un développement en ce qui concerne les formations avec plus de 78 sessions à l'automne et 27 au printemps. De nouvelles formations ont été créées, notamment en prévision des élections qui auront lieu en novembre 2021.

D'ailleurs, le programme de formations postélectorales, dont celle en éthique qui est obligatoire pour les élus-es municipaux, sera déployé cet automne et le retour de certaines formations en salles est également envisagé.

DANS LA DERNIÈRE
ANNÉE, LES FORMATIONS
ONT EXCLUSIVEMENT ÉTÉ
DONNÉES DE FAÇON
VIRTUELLE. CE SONT
75 WEBINAIRES
TOTALISANT PRÈS DE
6 000 INSCRITS QUI
ONT AINSI ÉTÉ OFFERTS.



SERVICE
**D'ASSISTANCE
JURIDIQUE
FQM/MMQ** ▶

Le Service d'assistance juridique FQM/MMQ (SAJ) a accueilli une nouvelle directrice en septembre 2020, M^e Marie-Hélène Savard. En plus d'offrir des services juridiques de différentes natures aux municipalités qui en font la demande, son équipe et elle ont présenté des webinaires visant à informer les membres sur différents sujets d'intérêts.

Un webinaire sur le règlement provincial d'encadrement des chiens a ainsi été présenté aux membres de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), ainsi qu'aux membres de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ). Un an après l'entrée en vigueur du règlement, ce webinaire a été l'occasion de revoir certaines notions difficiles d'application pratique. Un webinaire sur la gestion contractuelle et la réclamation d'extras a été donné aux membres de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ). Finalement, dans le contexte des élections municipales, un webinaire

sur la gouvernance de l'administration municipale a été diffusé. Chaque webinaire a généré pas moins d'une centaine d'inscriptions.

L'équipe de cinq avocats, qui apporte un soutien adapté aux membres dont quatre heures de consultation sans frais par année, a travaillé sur environ 550 dossiers, notamment pour des questions concernant la gestion contractuelle, l'application de règlement et l'accès à l'information. Elle est aussi intervenue en proposant aux municipalités un modèle de modification de règlement sur la gestion contractuelle pour y inclure des mesures d'achat québécois tel qu'exigé par le projet de loi 67. L'équipe a également participé à plusieurs publications en signant des chroniques juridiques dans des magazines tels que QUORUM et BâtiVert, ainsi que pour Québec MUNICIPAL.



L'ÉQUIPE DE CINQ
AVOCATS, QUI APPORTE
UN SOUTIEN ADAPTÉ
AUX MEMBRES DONT
QUATRE HEURES DE
CONSULTATION SANS
FRAIS PAR ANNÉE, A
TRAVAILLÉ SUR ENVIRON
550 DOSSIERS.



FONDS DE
DÉFENSE DES
**INTÉRÊTS DES
MUNICIPALITÉS** ▶

Dans la dernière année, le nombre de demandes des municipalités auprès du Fonds de défense des intérêts des municipalités a été moins important que les années précédentes, le contexte pandémique ayant ralenti bon nombre d'activités judiciaires. Toutefois, des suivis et versements d'aide ont été effectués notamment pour trois demandes adressées au comité dans le cadre de litiges d'intérêt collectif.

L'une d'elles concerne une demande d'exclusion d'une zone agricole en milieu humide pour l'agrandissement d'un parc industriel. Elle éclaire sur le pouvoir de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) à prendre une décision conditionnelle à l'obtention d'une attestation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi que sur la façon dont la CPTAQ peut concilier le régime de protection des milieux humides et hydriques avec l'application des critères d'évaluation prévus à l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, RLRC c. P-41.1.

Dans un autre cas, l'aide financière a permis de jeter un regard sur la manière, pour un conseil municipal, d'apprécier une demande de dérogation mineure quant aux distances séparatrices en matière d'élevage porcin. Enfin, le comité du Fonds de défense a accordé une aide financière dans le cadre d'une demande en matière de fiscalité municipale. Le litige permet d'établir dans quelle mesure un terrain voué à la conservation, à perpétuité, doit être porté au rôle pour une valeur nominale.

Plusieurs des causes faisant l'objet d'une aide du Fonds de défense concernent le droit en matière d'urbanisme, de protection de l'environnement et du territoire agricole. Les enjeux soulevés par ces causes doivent avoir un intérêt général pour les membres de la FQM. Le Fonds de défense vient ainsi encourager les municipalités à mettre en avant leurs intérêts dans des causes où il n'existe pas de jurisprudence bien établie.





ASSURANCE **DE DOMMAGES** ▶



L'année 2020 marquait le début des activités de distribution d'assurance de dommages pour la FQM. Avec l'acquisition du portefeuille de PMA Assurance en juillet 2020, FQM Assurances est devenue responsable du dossier d'assurance de dommages pour plus de 225 membres de la MMQ situés dans les régions administratives de l'Estrie, du Centre-du-Québec et de la Mauricie. Bien que le service en Assurance de dommages compte à peine plus d'un an d'existence, il s'impose déjà dans l'offre en assurance auprès des municipalités du Québec, qu'elles soient membres de la FQM ou non.

Pour l'équipe de courtiers en assurance de dommages de la FQM, l'année fut marquée par la rencontre de l'ensemble des clients pour effectuer la mise à jour de leur dossier. Ces rencontres se sont déroulées en personne ou de façon virtuelle, selon les mesures sanitaires en vigueur.

En fin d'année, la Fédération a également acquis l'ensemble des droits de distribution des produits d'assurance de la MMQ de Groupe Ultima pour tout le Québec. FQM Assurances est alors devenue le distributeur officiel de la MMQ, lui permettant ainsi

d'accroître sa présence en région. Ce nouveau rôle impliquait également la configuration d'un nouveau système informatique permettant de produire la facturation des polices d'assurance de dommages de la MMQ et ce, pour l'ensemble des membres de la MMQ.

FQM Assurances est maintenant en mesure de veiller à ce que les organisations municipales du Québec aient accès à des produits répondant à leurs besoins. Aussi, par son nouveau rôle de distributeur de la MMQ, la FQM souhaite améliorer la qualité de la distribution d'assurances dans le monde municipal et bonifier l'offre de la MMQ,

notamment en offrant des protections répondant à des besoins plus spécifiques des municipalités.

Il s'agit là d'une autre action mise en place dans le virage « services » qu'a pris la FQM afin d'être encore plus près et à l'écoute des besoins des organisations municipales, et ce, dans toutes les régions du Québec.

AVEC L'ACQUISITION
DU PORTEFEUILLE DE PMA
ASSURANCE EN JUILLET
2020, FQM ASSURANCES
EST DEVENU RESPONSABLE
DU DOSSIER D'ASSURANCE
DE DOMMAGES POUR
PLUS DE 225 MEMBRES
DE LA MMQ.



ASSURANCE **COLLECTIVE** ▶

Dans la dernière année, FQM Assurances, volet Assurance collective, a connu une légère croissance, avec maintenant 320 municipalités, MRC et organismes adhérant au programme, pour un total de plus de 2 700 assurés. L'ajout d'une nouvelle ressource au sein de l'équipe permettra au service d'intensifier ses activités de développement au cours de la prochaine année.

Les avantages sont nombreux à souscrire l'assurance collective de FQM Assurances. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'employeur qui offre un tel programme se démarque avantageusement aux yeux des candidats-es de talent. Le regroupement permet de profiter de conditions avantageuses dans le but d'assurer une meilleure stabilité de la tarification au fil du temps. Le régime, modulable pour les municipalités

**DANS LA DERNIÈRE ANNÉE,
FQM ASSURANCES,
VOLET ASSURANCE
COLLECTIVE, A CONNU
UNE LÉGÈRE CROISSANCE,
AVEC MAINTENANT
320 MUNICIPALITÉS, MRC
ET ORGANISMES ADHÉRANT
AU PROGRAMME, POUR
UN TOTAL DE PLUS
DE 2 700 ASSURÉS.**

de moins de 50 employés-es, peut être personnalisé pour les organisations comptant plus de 50 employés-es. Ainsi, l'employeur peut modeler le régime d'assurance collective qu'il offrira à ses employés-es en fonction du budget disponible.

Accompagner les municipalités selon leurs besoins

L'équipe du service Assurance collective accompagne également les employeurs participant au programme à différentes étapes. De l'analyse de la proposition jusqu'à sa mise en vigueur, de même que dans son administration et la gestion des réclamations. Grâce à une connaissance pointue de la réalité du monde municipal, l'équipe joue également un rôle important dans l'accompagnement et la vulgarisation pour tous les aspects de la gestion du régime.



A photograph of a man with a beard wearing a headset, looking thoughtful. The image is overlaid with a blue tint and is framed by a white, rounded border. The background consists of geometric shapes in shades of blue and yellow.

ÉVÉNEMENTS ▶

ÉTAT DES LIEUX : LES RÉGIONS À L'HEURE DE LA COVID-19

Les événements font assurément partie de l'ADN de la FQM. Les membres les apprécient grandement, entre autres parce qu'ils sont l'occasion d'échanger sur les enjeux qui les confrontent au quotidien. La FQM fait constamment preuve de créativité et d'innovation, afin de répondre le plus précisément possible aux besoins spécifiques du monde municipal.

Ainsi, en décembre 2020, la FQM tenait un événement virtuel sur quatre jours : État des lieux, les régions à l'heure de la COVID-19. Avec plus de 430 inscriptions, force est de constater que ces événements sont attendus par les membres, même quand ils doivent se dérouler à distance. Dans le cadre de ce rendez-vous, les participants ont pu s'informer sur des sujets tels que le télétravail et les relations de travail en période de pandémie, ainsi que sur les impacts psychologiques de celle-ci sur les citoyens. Les perspectives économiques et le développement des régions, de même que les enjeux inhérents à la pénurie de main-d'œuvre ont également permis de dégager des pistes de solutions. Les défis sont complexes et déterminants pour l'essor de nos communautés, notamment sur le

plan des contraintes technologiques, dont au premier chef Internet haut débit, qui ne dessert pas encore adéquatement l'ensemble de notre territoire.

La dernière année a révélé toute la résilience, l'agilité et la rigueur que la FQM et ses membres ont démontrées durant cette épreuve collective. Cette situation hors-norme a mis en lumière la capacité d'action des municipalités et des MRC qui ont agi concrètement en mettant en œuvre des solutions pour soutenir les populations dans toutes les régions du Québec.



FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

Dans l'optique où le gouvernement du Québec a annoncé qu'il doublerait la coupe de bois d'ici 2080, afin de tirer encore plus de retombées de cette ressource importante au Québec, rapprochant ainsi les coupes des citoyens-nes, de leur maison et de leurs activités, la FQM a amorcé une réflexion pour intégrer les valeurs de la population aux objectifs du gouvernement.

Le 4^e Forum des communautés forestières s'est tenu les 19 et 20 mai 2021. Cet enjeu mobilisateur a suscité une participation plus importante que les années précédentes, alors qu'environ 160 personnes s'y sont inscrites. Les sujets discutés ont provoqué des échanges fructueux entre les participants-es et les experts.

Dans la foulée de ce forum, la FQM a affirmé la volonté du monde municipal à être partie prenante dans le développement durable de la ressource forestière. Ainsi, une déclaration a été publiée affirmant que le développement de la forêt passe par des projets de forêt de proximité, tel que le projet-pilote réalisé par

la MRC d'Abitibi-Ouest, en partenariat avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et la FQM. Dans cette déclaration, la Fédération souligne que les municipalités ne souhaitent pas prendre la place de l'industrie, mais bien être consultées et engagées concernant ce qui se passe dans leurs cours, et ce, en participant activement au développement durable de leur territoire. Les projets ainsi bonifiés par les valeurs municipales et portés par les gouvernements de proximité verront leur acceptabilité sociale facilitée.

**CET ENJEU MOBILISATEUR
A SUSCITÉ UNE
PARTICIPATION PLUS
IMPORTANTE QUE
LES ANNÉES PRÉCÉDENTES,
ALORS QU'ENVIRON
160 PERSONNES S'Y
SONT INSCRITES.**



COMPOSITION DES INSTANCES ▶

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉGION 01 - BAS-SAINT-LAURENT

M. Martin Landry, maire d'Albertville

M. Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière

M. Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska,
1^{er} vice-président de la FQM

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

M. Gérald Savard, maire de Bégin et préfet de la MRC
du Fjord-du-Saguenay

M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

RÉGION 03 - LA CAPITALE-NATIONALE

M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines

M. Pierre Tremblay, maire de Les Éboulements

RÉGION 04 - MAURICIE

M. Larry Bernier, maire de Lac-Édouard

M. Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

RÉGION 05 - ESTRIE

M. Jacques Demers, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et
préfet de la MRC de Memphrémagog, président de la FQM

M. Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt

M. Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François

RÉGION 07 - OUTAOUAIS

M. Luc Desjardins, maire de Ripon

M^{me} Chantal Lamarche, préfète de la MRC
de La Vallée-de-la-Gatineau

RÉGION 08 - ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

M. Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de
la MRC d'Abitibi-Ouest

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue

RÉGION 09 - CÔTE-NORD

M^{me} Micheline Anctil, mairesse de Forestville et préfète de
la MRC La Haute-Côte-Nord

M. Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie

RÉGION 11 - GASPÉSIE-ÎLES-DE- LA-MADELEINE (GASPÉSIE)

M^{me} Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Délicsa Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville

RÉGION 11 - GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (ÎLES-DE-LA-MADELEINE)

M. Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine et président
de la Communauté maritime, 2^e vice-président de la FQM

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

M. Normand Côté, maire de Saint-Flavien et préfet de la
MRC de Lotbinière

M. Normand Roy, maire de Saint-Éphrem-de-Beauce et préfet
de la MRC de Beauce-Sartigan

M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore

M. Jonathan Bolduc, maire de Saint-Victor

RÉGION 14 - LANAUDIÈRE

M^{me} Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois

M. Gérard Jean, maire de Lanoraie

RÉGION 15 - LAURENTIDES

M. Georges Décarie, maire de Nominougue

M. André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut

M. Steven Larose, maire de Montcalm

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE (LA HAUTE-YAMASKA)

M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton et préfet
de la MRC de la Haute-Yamaska

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE (LE HAUT-RICHELIEU)

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE (LE SUROÏT)

M. Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette et préfet de
la MRC de Vaudreuil-Soulanges

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE (PIERRE-DE SAUREL)

M^{me} Francine Morin, mairesse de Saint-Bernard-de-
Michaudville et préfète de la MRC des Maskoutains

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

M. Lionel Fréchette, maire de Sainte-Hélène-de-Chester

M. Raymond Noël, maire de Saint-Célestin

M. Guy St-Pierre, maire de Manseau

MUNICIPALITÉS DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

M. Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides

MUNICIPALITÉS BILINGUES

M. Scott Pearce, maire du Canton de Gore et préfet de la MRC
d'Argenteuil

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

M. Pierre Renaud, maire de Beauport

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

M. Martin Dulac, maire de McMasterville

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE (CIM)

M. Martin J. Côté, maire de Saint-Lazare-de-Bellechasse,
vice-président de la CIM

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ)

M. Louis-Georges Simard, maire de Rivière-Ouelle,
vice-président de la MMQ

COMMISSION PERMANENTE SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT

M. Scott Pearce, maire du Canton de Gore et préfet de la MRC
d'Argenteuil, président

M. Denis Bertin, préfet de la MRC des Basques

M^{me} Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

M. Clément Fillion, maire de Saint-Nazare-de-Dorchester,
préfet de la MRC de Bellechasse

M. Robert G. Roy, préfet de la MRC du Haut-Saint-François

M. Bernard Gaudreau, maire de Neuville, préfet de la MRC
de Portneuf

M^{me} Guylaine Sirois, préfète de la MRC de Témiscouata

M. Réal Turgeon, maire de Saint-Isidore

M. Danny Roy, directeur général de Notre-Dame-de-Mont-
Carmel, représentant de l'ADMQ

M^{me} Joane Saulnier, directrice générale de la MRC
du Haut-Richelieu, représentante de l'ADGMRCQ

M. Steven Cabana, directeur du service de développement
économique de la MRC de Memphrémagog, représentant de
l'ADDELQ

SIÉGEANT D'OFFICE*

M. Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

M. Yvon Soucy, 1^{er} vice-président de la FQM et préfet de la MRC de Kamouraska

M. Jonathan Lapierre, 2^e vice-président de la FQM, maire des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

* Le président et les deux vice-présidents siègent d'office sur toutes les commissions permanentes.

COMMISSION PERMANENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, LES INSTITUTIONS ET LA DÉMOCRATIE

M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue, présidente

M. Raymond Noël, maire de Saint-Célestin, vice-président

M. Francis Bélanger, maire de Courcelles

M. André Brunette, maire d'Huntingdon

M^{me} Lynda Carrier, conseillère municipale de Saint-Charles-de-Bellechasse

M^{me} Francine Morin, mairesse de Saint-Bernard-de-Michaudville et préfète de la MRC des Maskoutains

M. Pierre Poirier, maire de Saint-Faustin-Lac-Carré

M^{me} Délisca Ritchie-Roussy, mairesse de Murdochville

M^{me} Lise Sauriol, mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur

M. Paul Vachon, maire de Kinnear's Mill, préfet de la MRC des Appalaches

M. Marc-Antoine Lefebvre, directeur général de Saint-Herménégilde, directeur général de Morin-Heights, représentant de l'ADMQ

M^{me} Marie-Andrée Mayrand, directrice du service de développement local de la MRC de La Vallée-de-l'Or, représentante de l'ADDELQ

COMMISSION PERMANENTE SUR L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES NATURELLES

M. Gilbert Pigeon, maire de Saint-Eugène-de-Ladrière, président

M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière, vice-président

M. Serge Bernard, conseiller municipal de Sainte-Lucie-de-Beauregard

M. Lucien Boivin, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

M. Luc Noël, préfet de la MRC de Minganie

M. Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle

M. Martin Roch, maire de Saint-Mathieu-d'Harricana

M. Robert Savoie, maire de Saint-Valérien

M. Luc Simard, préfet de la MRC Maria-Chapdelaine

M. Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque

M. Rick Tanguay, directeur général de Chute-aux-Outardes, représentant de l'ADMQ

M. Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, représentant de l'ADGMRCQ

COMMISSION PERMANENTE SUR LES FINANCES, LA FISCALITÉ, L'ÉCONOMIE ET LE TOURISME

POSTE VACANT, président

M. Martin Landry, maire d'Alberville, vice-président

M^{me} Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois

M. Marcel Furlong, préfet de la MRC de Manicouagan

M. Jean Perron, maire de Fossambault-sur-le-Lac

M^{me} Cathy Poirier, mairesse de la Ville de Percé

M. Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

M^{me} Mélisa Camiré, directrice générale de Bolton-Est, représentante de l'ADMQ

M. Stéphane Bergeron, directeur général de la MRC de Lotbinière, représentant de l'ADGMRCQ

M. Paul Calcé, directeur général du CDE de la MRC des Laurentides, représentant de l'ADDELQ

COMMISSION PERMANENTE SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, LES TRANSPORTS ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

M. Lionel Fréchette, maire de Sainte-Hélène-de-Chester, président

M. Pierre Tremblay, maire de Les Éboulements, vice-président

M. Christian Baril, maire de Deschailons-sur-Saint-Laurent

M. Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt

M. Jacques Ladouceur, maire de Richelieu, préfet de la MRC de Rouville

M. Gérard Porlier, maire de Saint-Alphonse

M. Sarto Roy, maire d'Armagh

M. Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton et préfet de la MRC de La Haute-Yamaska

M. Gérald Savard, maire de Bégin et préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay

M^{me} Line Caron, directrice générale de Saint-Clément, représentante de l'ADMQ

M^{me} Line Ross, directrice générale de la MRC de La Matanie, représentante de l'ADGMRCQ

COMMISSION PERMANENTE SUR LES ENJEUX URBAINS

M. Patrick Massé, maire de Saint-Lin-Laurentides, président

M. Pierre Renaud, maire de Beaupré, vice-président

M^{me} Micheline Anctil, mairesse de Forestville et préfète de la MRC La Haute-Côte-Nord

M. Michel Beaulieu, maire de Lac-Beauport et préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

M. Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

M. Martin Dulac, maire de McMasterville

M. Jean Fortin, maire de Baie-Saint-Paul

M. Jacques Gariépy, maire de Saint-Sauveur

M. Gérard Jean, maire de Lanoraie

M. Guillaume Lamoureux, maire de La Pêche

M^{me} Louise Langlois, mairesse de Chandler

M. Denis Lavoie, maire de Chambly

M^{me} Christine Massé, directrice générale de Saint-Dominique, représentante de l'ADMQ

M. Jeffrey Bouchard, directeur général de la MRC de l'Assomption, représentant de l'ADGMRCQ

COMITÉ DU FONDS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS

M. André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, président

M. Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola

M. Patrice Desmarais, maire du Canton de Valcourt

M^{me} Louise Langlois, mairesse de Chandler

M. Jean Perron, maire de Fossambault-sur-le-Lac

M^{me} Joan Westland-Eby, mairesse de Bolton-Est

COMITÉ FEMMES ET POLITIQUE MUNICIPALE

M^{me} Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois, présidente

M^{me} Danielle Duchesneau DuSablou, conseillère municipale de Saint-Casimir, vice-présidente

M. Marc Lavigne, maire de Saint-Charles-sur-Richelieu

M^{me} Chantale Lavoie, préfète de la MRC de La Matapédia

M^{me} Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

M^{me} Julie Pressé, mairesse de Fortierville

M^{me} Lise Sauriol, mairesse de Saint-Jacques-le-Mineur

M. Yvon Soucy, 1^{er} vice-président de la FQM et préfet de la MRC de Kamouraska

COMITÉ JEUNES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

M^{me} Michèle Abelnour, conseillère municipale de Beaupré

M^{me} Maité Blanchette-Vézina, mairesse de Sainte-Luce

M^{me} Caroline D'Anjou, directrice générale adjointe de la MRC de Portneuf

M. Jean-Philippe Desrape, conseiller municipal des Îles-de-la-Madeleine

M. Luc Dostaler, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

M. Michaël Pilote, conseiller municipal de Baie-Saint-Paul

M^{me} Émilie Roberge, conseillère municipale d'East-Broughton

M. Martin St-Laurent, maire de Saint-Simon-Les-Mines

M. Patrick Tanguay-Dumas, conseiller municipal de Témiscaming

M. Marc-Antoine Tremblay, directeur général de Saint-Isidore

COMITÉ CONSULTATIF RELATIF À L'ASSURANCE COLLECTIVE

M. Gaston Arcand, maire de Deschambault-Grondines

M. Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

M. Claude Beaulieu, directeur général de la MRC de Mékinac

M^{me} France Bellefleur, directrice générale d'Arundel

M. Patrick Bousez, maire de Rivière-Beaudette et préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

M. Mario Caron, directeur général de la MRC de La Nouvelle-Beauce

M^{me} Nancy Fortier, directrice générale de Saint-Charles-sur-Richelieu

M. Benoit Hébert, directeur général de Montebello

M. Marc-André Pâlin, directeur général de l'ADMQ

M^e Sylvain Lepage, directeur général de la FQM

M. Sébastien Lévesque, directeur général de la MRC de La Haute-Gaspésie et représentant de l'ADGMRCQ

M. Martin Maltais, directeur général adjoint de la MRC du Haut-Saint-François

M^{me} Céline Ouimet, directrice générale de Saint-Chrysostome

M^{me} Marie-Josée Pelletier, coordonnatrice FQM Assurances et conseillère en régimes d'assurance collective

M^{me} Marie-Claude Pinet, directrice générale de Pohénégamook

M. Christian Riopel, directeur général adjoint de la MRC de La Vallée-de-l'Or

M. Serge Rochon, directeur général de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

M^{me} Laurie Ross, directrice générale de Les Méchins

M. Danny Roy, directeur général de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

REGROUPEMENT DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

M. Luc Simard, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, président

M^{me} Micheline Anctil, mairesse de Forestville et préfète de la MRC La Haute-Côte-Nord

M. Yanick Baillargeon, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy

M. Jaclin Bégin, maire de Sainte-Germaine-Boulé et préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest

M. Régnald Bernier, maire de Saint-Pascal

M^{me} Lise Boulianne, mairesse de Sacré-Coeur

M. Georges Décarie, maire de Nominuingue

M. Marcel Furlong, préfet de la MRC de Manicouagan

M^{me} Chantal Lamarche, préfète de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau

M. Normand Morin, maire de Dégelis

M. Pascal Rheault, maire de Sainte-Gertrude-Manneville

M^{me} Guylaine Sirois, préfète de la MRC du Témiscouata

M. Yvon Soucy, 1^{er} vice-président de la FQM et préfet de la MRC de Kamouraska

Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet-de-Lessard et préfet de la MRC Rimouski-Neigette

M^{me} Jane Toller, préfète de la MRC de Pontiac

M. Pierre-David Tremblay, maire de La Tuque

TABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

DEUX ÉLUS-ES DE LA FQM REPRÉSENTANT UNE MRC ET UNE MUNICIPALITÉ, NOMMÉS PAR LA FQM

M^{me} Nadia Minassian, préfète de la MRC du Rocher-Percé, présidente

M. Martin Thibert, maire de Saint-Sébastien

DEUX REPRÉSENTANTS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE MRC, NOMMÉS PAR L'ADGMRCQ

M^{me} Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Marguerite-D'Youville

UN REPRÉSENTANT DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE CLD, NOMMÉ PAR L'ACLDQ

M. Olivier Goyet, directeur général de CIENOV

UNE REPRÉSENTANTE DES DIRECTEURS DE MUNICIPALITÉS, NOMMÉE PAR L'ADMQ

M^{me} Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière d'Ange-Gardien

UNE REPRÉSENTANTE DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT, NOMMÉE PAR LA FQM

M^{me} Carole Mercier, conseillère en développement, SDÉ région de Thetford

UN REPRÉSENTANT DES AMÉNAGISTES, NOMMÉ PAR L'AARQ

M. François Lestage, président de l'AARQ

UN REPRÉSENTANT DES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NOMMÉ PAR L'APDEQ

M. Patrice Gagnon, directeur général de l'APDEQ

UN REPRÉSENTANT DE FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ

M. Éric Desaulniers, directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ

UN REPRÉSENTANT DU RÉSEAU DES SADC ET CAE

M. Paul Gauthier, directeur exécutif du Réseau des SADC et CAE

UNE REPRÉSENTANTE-OBSERVATRICE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION (MÉI)

M^{me} Karine Plamondon, adjointe exécutive au MÉI

UN REPRÉSENTANT DE L'ADMQ

M. Marc-André Pâlin, directeur général de l'ADMQ

UNE REPRÉSENTANTE DE L'ADGMRCQ

M^{me} Sylvie Harvey, directrice administrative de l'ADGMRCQ

QUATRE REPRÉSENTANTS DE LA PERMANENCE DE LA FQM

M^e Sylvain Lepage, directeur général

M. Pierre Châteauvert, directeur des politiques

M^{me} Maryse Drolet, conseillère politique

M^{me} Josée Desharnais, coordonnatrice au développement local et régional

LES PUBLICATIONS

MAGAZINE QUORUM

▶ PLUS DE
10 000
LECTEURS

▶ TIRAGE ET DISTRIBUTION
ÉLECTRONIQUE : **9 830**

▶ **4** NUMÉROS
PAR ANNÉE

▶ DISTRIBUÉ DANS **TOUTES**
LES MUNICIPALITÉS ET MRC

BULLETIN CONTACT

BULLETIN ÉLECTRONIQUE ENVOYÉ
TOUTES LES 2 SEMAINES

▶ À PRÈS DE
4 500
ABONNÉS

BULLETIN SAM

BULLETIN ÉLECTRONIQUE TRANSMIS
TOUTES LES SEMAINES

▶ À PRÈS DE
1 300
ABONNÉS

FQM
porte-parole
DES RÉGIONS



**FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS**

1134, Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5
Téléphone : 418 651-3343 | Sans frais : 1 866 951-3343
Télécopieur : 418 651-1127

   fqm.ca